

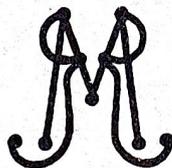
*Jean-Michel Merle
Michel Viot*

CES FRANÇS-MAÇONS QUI CROIENT EN DIEU

Nouvelle édition

Préface à la nouvelle édition
de Frédéric Tristan

Préface
du Révérend Père Michel Riquet S. J.



La pierre philosophale

ÉDITIONS DU ROCHER

Jean-Paul Bertrand

Tous droits de traduction, de reproduction et d'adaptation réservés
pour tous pays.

© Éditions du Rocher, 1995, pour la présente édition.

Cet ouvrage est déjà paru en 1992 aux éditions Quai Voltaire.

ISBN 2 268 02150 5

Préface à la nouvelle édition

En France, la franc-maçonnerie demeure mal connue tant sa véritable identité a été et continue d'être mal traitée par la plupart des commentateurs et des francs-maçons eux-mêmes. L'ensemble de l'opinion n'en est certes plus à croire que les loges soient des « synagogues de Satan » et qu'un « complot judéo-maçonnique » y soit fomenté. Mais il est vrai qu'une minorité persiste dans un amalgame qui tente d'allier l'affairisme, le mondialisme, l'anticléricalisme et le laxisme moral afin de dénoncer globalement le comportement maçonnique.

L'étude sérieuse de Jean-Michel Merle et du pasteur Michel Viot explique avec clarté quel fut le cheminement particulier de la franc-maçonnerie en France, cheminement qui devait aboutir à la séparation entre le chorum maçonnique universel d'une part, et le Grand Orient et les loges qui le reconnaissent d'autre part. Cette rupture historique était née d'un problème fondamental d'ordre spirituel : la croyance en Dieu et en sa volonté révélée.

Cette croyance se nomme le théisme et se distingue non seulement de l'athéisme et de l'agnosticisme, mais aussi du déisme tel qu'il fut propagé, en particulier, par le siècle des Lumières. En effet, si nulle révélation divine n'existe, l'initiation demeure solitairement humaine, coupée de toute référence à une transcendance. Or, la franc-maçonnerie depuis

II CES FRANCS-MAÇONS QUI CROIENT EN DIEU

ses origines opératives, à travers les textes médiévaux et renaissants qui constituent les Anciens Devoirs jusqu'au pasteur Anderson, se proclame théiste. Le livre qu'elle place sur ses autels est la Bible. L'initiation qu'elle propose est liée à la révélation contenue dans l'un et l'autre Testament. Le Grand Architecte de l'Univers n'est pas l'horloger de Voltaire mais Celui qui incite l'homme à se reconstruire afin de devenir un temple intérieur dans lequel Il pourra descendre.

Ainsi la franc-maçonnerie française, séparée du tronc traditionnel et universel, dut-elle attendre la constitution d'une autre Grande Loge reconnue par les autorités maçonniques régulières du monde entier afin de recouvrer le pouvoir initiatique issu de sa foi en Dieu. Nos auteurs montrent comment cet événement put avoir lieu grâce à une poignée de frères français et à l'attention généreuse de la Grande Loge Unie d'Angleterre. Ils citent à ce propos l'ouvrage historique d'Alec Mellor, fervent catholique et franc-maçon de haut niveau, *La Grande Loge Nationale Française*, que l'on doit effectivement consulter pour bien comprendre l'enjeu de cette résurgence.

Il est, en effet, deux notions distinctes sans lesquelles on ne peut comprendre cet enjeu. Il s'agit -7 des notions d'ordre et d'obéissance. L'Ordre maçonnique est l'entité légitime et hiérarchisée qui possède par filiation directe le pouvoir de transmettre l'influx spirituel de l'initiation dans les trois échelons traditionnels (apprenti, compagnon, maître). L'obéissance est le système organisateur, proprement administratif, au sein duquel l'Ordre maçonnique peut travailler à l'abri des profanes. Que

l'obédience prenne le pas sur l'Ordre, et la tradition est en danger. Le profane l'emporte, si bien que l'Ordre finit par quitter l'obédience. C'est ce qui est advenu au Grand Orient de France pour des raisons historiques et spirituelles que nos auteurs analysent sans parti pris et dans l'esprit fraternel qui s'imposait.

Mais, ce qui me paraît le plus important en ce livre, est la réflexion sur le sens du sacré en franc-maçonnerie. Car, bien entendu, la franc-maçonnerie n'est pas une religion, ses rites ne sont pas des sacrements. En revanche, « sans symbolisme la doctrine religieuse se fige dans des dogmes et divise les hommes d'une manière stérile. Et sans référence à la Révélation, le symbolisme se perd dans les fantasmes et les divagations ». C'est pourquoi le lien affirmé entre l'Ordre maçonnique et la Révélation faite à Noé est essentiel. Il permet à tout franc-maçon croyant de considérer la foi des autres Révélations avec l'esprit ouvert, sans pour autant tenter des synthèses qui n'aboutiraient, en fait, qu'à un syncrétisme inopérant.

Dans un moment où les différentes communautés du monde cherchent en aveugles des dénominateurs communs afin de pouvoir converser librement et fraternellement entre elles, la pratique de la tradition maçonnique est l'une de celles qui peuvent permettre aux hommes de se retrouver dans un même langage spirituel respectueux des différences et porteur de l'éthique indispensable. Tel est, en tout cas, l'un des buts des Grandes Loges régulières de chaque pays, au milieu du foisonnement hétéroclite des intégrismes religieux et du paganisme toujours renaissant.

IV CES FRANCS-MAÇONS QUI CROIENT EN DIEU

Il faut féliciter nos deux auteurs, eux-mêmes chrétiens pratiquants et francs-maçons, d'avoir su éclairer intelligemment, de l'intérieur et sans excès, un propos trop souvent mal compris par une opinion désinformée.

Frédéric Tristan

Préface

Le temps n'est pas loin où le monde Catholique ou bien pensant considérait la Franc-Maçonnerie comme la synagogue de Satan. Dans sa Revue Internationale des Sociétés Secrètes, Mgr Jouin, curé de Saint-Augustin, révélait à ses lecteurs les entreprises ténébreuses des Loges maçonniques et dénonçait même un complot judéo-maçonnique contre l'Église. Le Droit Canon de l'époque frappait d'excommunication *ipso facto* « quiconque donnerait son adhésion à une secte maçonnique ou autre du même genre se livrant à des complots contre l'Église et les pouvoirs civils légitimes ». (Canon 2335)

Cependant, il est aujourd'hui reconnu que la Grande Loge Unie d'Angleterre, comme toutes les Obédiences dont elle reconnaît la régularité s'interdisent, en droit comme en fait, tout ce qui pourrait être considéré comme un complot contre l'Église ou le pouvoir civil légitime. Le Cardinal Seper, Préfet de la congrégation pour la Doctrine de la Foi, dans une lettre au Président de la Conférence Épiscopale des États-Unis, en 1974, déclarait que l'on pouvait suivre en pratique l'opinion des auteurs considérant que les adhérents à des Loges qui s'interdisent effectivement toute activité hostile à l'Église ne sont pas concernés par cette excommunication. Le nouveau code de Droit Canon promulgué par Jean-Paul II a consacré cette interprétation. Les termes Franc-Maçon et

Franc-Maçonnerie n'apparaissent nulle part dans ce nouveau code. Il dit seulement que « celui qui donne son adhésion à une association se livrant à des activités hostiles à l'Église sera frappé d'une juste peine, mais celui qui la dirige ou la crée sera frappé d'interdit ». À cette occasion, le Cardinal Ratzinger, successeur du Cardinal Seper, a cru devoir déclarer que généralement la Franc-Maçonnerie ne se livre plus à des complots contre l'Église mais que l'appartenance à une Loge maçonnique demeure incompatible avec la pratique de la religion catholique. Le présent livre va précisément nous prouver le contraire.

Ses deux auteurs sont des Chrétiens convaincus. L'un d'eux, Michel Viot, est pasteur luthérien. Ils ont été initiés à la Franc-Maçonnerie et y exercent des fonctions de haut niveau. Ce qu'ils nous apprennent est donc le fruit d'une expérience personnellement vécue. Ils nous démontrent, preuves à l'appui, que l'initiation et les travaux dans une Loge maçonnique ne sont nullement incompatibles avec la profession de la Foi chrétienne ni même avec l'exercice d'un ministère pastoral. En effet, dans la réalité de l'Histoire, l'actuelle Franc-Maçonnerie s'enracine dans la tradition des corporations chrétiennes des tailleurs de pierre, bâtisseurs des cathédrales médiévales. Ses Loges utilisent leurs rituels et leurs règlements. Toutes les obédiences maçonniques continuent de se référer aux *Constitutions d'Anderson* comme à leur charte fondamentale. Or, ce document fut élaboré pour la Grande Loge à Londres, en 1723, par deux pasteurs de l'Église d'Angleterre qui utilisèrent les rituels et règlements conservés par les corporations de Métier de Kilwarney et d'Édimbourg. D'où la signi-

fication originellement chrétienne des rites et symboles maçonniques. Ce livre nous le démontre à partir d'une documentation exhaustive comme d'une expérience vécue par ses auteurs. Le Grand Architecte de l'Univers n'est pas l'expression d'un vague déisme mais un véritable théisme. C'est le Dieu de la Bible, celui des Juifs comme des Chrétiens, voire des Musulmans. La Bible, qui est une des Grandes Lumières de la Franc-Maçonnerie et préside à ses travaux, ne se limite pas à l'Ancien Testament. Elle inclut le Nouveau. La Maçonnerie traditionnelle s'inspire de l'Évangile plus encore que de la loi de Moïse ou des Noachites. On voit par là que le Grand Architecte de l'Univers est un Dieu qui parle à l'homme, à Noé, au Patriarche Abraham, à Moïse, aux prophètes d'Israël, à Jésus et par eux à l'humanité tout entière. Le Dieu de la révélation judéo-chrétienne est donc bien celui des Francs-Maçons d'hier comme encore du plus grand nombre de ceux d'aujourd'hui sinon de tous.

Comment dans ces conditions la Franc-Maçonnerie a-t-elle pu au XIX^e siècle, notamment en France et en Italie, devenir le foyer de l'anticléricisme virulent qui, chez nous, de Gambetta à Émile Combes, aboutit, en 1905, à la radicale séparation de l'Église et de l'État ? Nos auteurs nous l'expliquent en retraçant l'histoire des diverses obédiences françaises : Grand Orient, Grande Loge de France, Grande Loge Nationale Française.

L'ampleur de la documentation, la justesse des analyses et des réflexions qui enrichissent ce livre justifient la thèse qu'il soutient : la Maçonnerie régulière et authentique n'est pas incompatible avec la pratique d'un christianisme, lui aussi authentique.

J'en prendrai pour exemple qu'en Suède, le Grand Maître de la Grande Loge – le roi Gustave V en personne – a tenu à rappeler que, dans les Loges de son Obédience, ne pouvaient être admises que les seules personnes « faisant profession d'une religion chrétienne ».

Tout ce que je viens d'avancer dans cette préface est amplement démontré dans ce volume.

R.P. Michel Riquet S.J.

Introduction

La Franc-Maçonnerie est mal connue dans notre pays et cette évidence s'impose d'autant plus en France que ce vocable : Franc-Maçonnerie sert à désigner des réalités très différentes. Signalons, pour enseignement ou mémoire, que l'Ordre maçonnique compte par le monde huit millions de membres, alors que cent vingt Grandes Loges entretiennent entre elles des relations fondées sur une commune reconnaissance de la Règle traditionnelle de l'Ordre : les Landmarks¹, dont le premier énonce expressément que la Franc-Maçonnerie fonde son initiation de Métier sur la foi en Dieu Grand Architecte de l'Univers et en sa Volonté révélée.

Or, dans notre pays, Franc-Maçon est presque toujours synonyme d'athée, voire même d'ennemi de la religion. Et cela est vrai de nombreux Maçons français même si, fort heureusement, l'inimitié vis-à-vis de la religion s'est considérablement réduite. Ces Maçons, majoritaires en France jusqu'à ce jour, appartiennent à ce que nous appelons l'irrégularité maçonnique, autrement dit à une forme de Franc-Maçonnerie non reconnue par les millions de

1. Les Landmarks : étymologiquement les bornes marquant les limites d'une propriété. Dans le langage maçonnique il s'agit des principes délimitant et définissant la Franc-Maçonnerie régulière. En n'en tenant pas compte, on abandonne le domaine de la Franc-Maçonnerie de tradition.